

Parlons Vélo ! Municipales 2020

Neuilly-sur-Seine (92200)

Réponses de Alain Schneider, au nom de la liste « NEUILLY, NOTRE COMMUNE - DÉMOCRATIE, ÉCOLOGIE, SOLIDARITÉ - UNION DE LA GAUCHE ET D'ÉCOLOGISTES »

— le 12/03/2020 à 12:49 —

Adopter (ou renouveler) un plan vélo local ambitieux, financé et concerté, dès le début du mandat

Action n°1 : je m'engage

Adopter un plan vélo ambitieux, financé et concerté en début de mandat qui inclut un réseau cyclable communal, doté d'un comité vélo et d'une charte de qualité des aménagements cyclables.

Alors que la moyenne nationale est actuellement de 9 euros, la FUB (www.fub.fr) recommande un budget vélo entre 15 et 30 euros par an et par habitant.

Ce plan vélo devra être coordonné avec les communes voisines

Action n°2 : je m'engage

Mettre en place un comité vélo régulier se réunissant au minimum 4 fois par an.

Ce comité rassemble l'ensemble des usagers (piétons, cyclistes, parents d'élèves, commerçants, PMR) et s'assure que le plan vélo adopté (voir mesure 1) est bien appliqué. En cas de blocage, il identifie des leviers pour lever ces derniers.

Développer un réseau cyclable cohérent

Action n°3 : je m'engage

Créer des connexions entre le réseau cyclable local et celui des communes voisines. Avec le développement du vélo électrique et d'autres vélos spéciaux (cargo, pliants, vélomobiles...) parcourir des distances de 7 voir 15 kilomètres devient tout à fait envisageables à vélo... à condition de disposer d'infrastructures adaptées. Il est donc indispensable de penser le vélo au-delà de l'échelon communal.

Action n°4 : je m'engage

Réduire les coupures urbaines, en s'appuyant sur le plan vélo du gouvernement et son fonds mobilités actives « Continuités cyclables », doté d'un budget de 50 millions d'euros en 2019. Pour des investissements moindres, la collectivité pourra se tourner vers la DSIL (dotation de soutien à l'investissement local). Les coupures prioritaires pourront être identifiées en utilisant la cartographie des 400 000 points relevés grâce au baromètre "parlons-vélo" de la FUB : <https://carto.parlons-velo.fr/>

Construire une ville agréable à vivre pour toutes et tous

Action n°5 : je m'engage

Pour lutter contre les accidents imputables au phénomène des angles morts, interdire - dès que la législation le permettra - les poids lourds non équipés de radars avancés de détection de cyclistes et piétons. Idéalement précisez dans le commentaire si vous êtes prêts à aider la FUB à promouvoir cette possibilité dans le cadre de la prochaine loi de décentralisation.

Actionner tous les leviers nécessaires au développement du vélo

Action n°6 : je m'engage

Créer des locaux vélos dans les écoles et les équipements publics.

Ces derniers peuvent être financés avec le concours du programme Alvéole, voir <https://programme-alveole.com/>

globalement, nous insisterons au conseil municipal, même si nous sommes dans l'opposition, sur le développement de l'offre de stationnement sécurisé pour bicyclettes

Action n°7 : je m'engage

Anticiper l'interdiction du stationnement motorisé à moins de 5 mètres des passages piétons en 2026, en transformant au plus tôt ces places en stationnement vélo.

Il s'agit d'une mesure issue de la LOM (Loi d'orientation sur les mobilités).

Action n°8 : je m'engage

Aménager des aires logistiques de livraison pour faciliter les livraisons en ville par vélo cargo.

Promouvoir une culture vélo

Action n°9 : je m'engage

Favoriser le déploiement du programme national "savoir rouler à vélo" dans les écoles primaires, en équipant les écoles de stationnement vélo grâce au programme Alvéole. Le stationnement sera ainsi pris en charge à 60% et la sensibilisation à 100%.

Pour en savoir plus, aller sur <https://programme-alveole.com/>

Action n°10 : je m'engage

Donner l'exemple : en tant que maire et élu-e-s, effectuer un maximum de déplacements à vélo.

C'est le levier qui est le moins onéreux, cependant il est très efficace auprès d'une partie de la cible des politiques publiques en faveur du vélo, à condition de venir en complément des autres actions, plutôt que de s'y substituer.

Nous avons peu de chances d'accéder au poste de maire, mais de nombreux-breuses candidat-es de la liste privilégient d'ores et déjà l'utilisation du vélo...

Action n°11 : je m'engage

Réprimer systématiquement le stationnement illicite sur trottoir et/ou aménagement cyclable. Et cesser de verbaliser davantage les cyclistes que les automobilistes, en appliquant un principe de proportionnalité des peines....

Action n°12 : je m'engage

Lancer un plan de communication orienté sur le respect mutuel des usagers, sur les nouvelles dispositions du code de la route spécifiques au vélo (double sens cyclable, tourne à droite, sas vélo) et battre en brèche les idées reçues.

Commentaires généraux

Faciliter l'usage du vélo doit s'intégrer dans une politique générale incluant le développement de zones piétonnes et de pistes cyclables sécurisées bénéficiant d'une vraie continuité, tant à l'intérieur de la commune qu'en liaison avec les communes voisines y compris la Ville de Paris, par la limitation à 30 km/h de la circulation, par la réalisation de travaux publics respectueux de la santé de chacun.

Par ailleurs, afin de favoriser la mobilité urbaine, il faut créer des navettes électriques gratuites pour se déplacer dans la ville (mairie, impôts, collèges, hôpitaux, cimetière) ainsi que des navettes électriques intercommunales. Ce sont des points auxquels nous serons attentifs au sein du conseil municipal.

<http://neuillynotrecommune.free.fr/programme.htm>